



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

14-04-2015-17

Secrétaire de séance élue : Mme Audrey PEAN

OBJET : VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT DE LA VALLEE DE LA GEOULE 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif annexe du lotissement vallée de la Geoule pour l'exercice 2015.

INVESTISSEMENT

Dépenses :	313 000.00 €
Recettes :	313 000.00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	681 690.00 €
Recettes :	681 690.00 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition du Budget du Maire le vote se fait en dépenses et en recettes chapitre par chapitre en fonctionnement, et en investissement.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,


 Jacques CLAVÉ